La Guerre Sud-Africaine

LE DÉSASTRE ANGLAIS DE KLERKSDORP

Les aveux du War-Office. — 628 hommes hors de combat.

Londres, 3 mars. — Le War Office s'est enfin décidé à publier ce matin la liste complète des pertes subies par la colonne van Donop, près de Nèseer-Farm. Elles s'élèvent au chiffre énorme de 50 tués, dont 5 officiers, 122 blessés et 456 prisonniers, dont 16 officiers. Jusqu'à présent les Boers n'ont relâché qu'un officier et 104 hommes, et, contrairement à leurs habitudes, ont gardé tous les autres.

Cette grande victoire va probablement permettre à Delarey de prêter main-forte aux Orangistes et de dégager un peu Dewet.

On croit d'ailleurs que, pendant que Kitchener s'acharnait contre ce dernier sur la frontière de l'Orange et du Natal, il a dû négliger sérieusement les troupes de Beyers au nord et de Botha à l'est du Transvaal. Ceux-ci ont certainement profité de la circonstance pour se rapprocher de Prétoria et de Johannesburg et donneront bientôt aux Anglais de nouveaux sujets d'inquiétude.

Le récit du désastre

UNE DEPECHE DE KITCHENER

Lord Kitchener télégraphie de Prétoria, 3 mars :

« Le colonel Anderson, qui commandait le convoi du général von Donop est arrivé à Kraaipan avec 9 officiers et 245 hommes.

Voici un compte rendu succinct de cette affaire :

Le convoi campa, dans la nuit du 24 février, à Yzerspruit, à 12 milles de Klerksdorp. Il reprit sa marche le 25 à quatre heures du matin, une compagnie d'infanterie en tête, une sur le flanc gauche, une à l'arrière, deux canons et une mitrailleuse en tête du convoi, la yeomanry formant l'avant-garde, les flanqueurs et l'arrière-garde.

A dix milles de Klerksdorp, l'avant-garde fut accueillie par une fusillade nourrie, partie des buissons, à gauche de la route. L'obscurité était telle que les lueurs des coups de feu étaient seules visibles.

Le convoi se rassembla, présentant un front de douze wagons, et l'artillerie repoussa l'ennemi. Puis le convoi reprit sa marche.

Une deuxième attaque fut dirigée contre le flanc gauche. Les Boers arrivèrent à cent yards Nos hommes furent incapables d'empêcher quelques attelages des wagons de s'emporter, mais réussirent à maintenir le gros du convoi en bonne *formation et repoussèrent de nouveau* l'ennemi.

Ces deux engagements durèrent deux heures.

Le convoi commença alors à se diriger vers Klerksdorp. A ce moment, l'arrière-garde fut *violemment* attaquée et demanda un canon ; mais un détachement ennemi, exécutant alors une charge, s'interposa entre le flanc gauche et le convoi.

Les mules s'enfuirent alors dans toutes les directions, jetant la confusion parmi l'infanterie.

L'ennemi, profitant du désordre pour écraser successivement des détachements séparés de l'escorte. Le combat fut acharné et dura plus de deux heures. Les canons tirèrent une quantité énorme de munitions.

Les troupes montées, au nombre de 200 hommes, accoururent en hâte de Klerksdorp, entendant la fusillade. Mais elles furent tenues en échec par les Boers, jusqu'au moment où, voyant les mules s'enfuir, elles comprirent que le convoi était capturé.

L'ennemi était au nombre de 1,200 à 1,700, consistant presque dans tous les commandos qui opèrent dans le Transvaal occidental. Delarey, Kemp, Celliers et Lemmer étaient présents. Lemmer serait tué.

Un régiment qui déserte

OFFICIERS TUES

Londres, 3 mars. — Un journal anglo-indien apprend de Peshanvar, ville frontière avec l'Afghanistan, que la situation se complique dans ce dernier pays. Le régiment caserné à Khost s'est mutiné, a massacré ses officiers et est passé avec armes et bagages en territoire britannique. Toutefois, cédant aux conseils de plusieurs notables influents, les soldats révoltés sont rentrés en territoire afghan et ont fait leur soumission.

L'ACCIDENT DE M. WALDECK-ROUSSEAU

Le bulletin de santé. — Les gouvernements étrangers.

Le président du conseil a passé une nuit un peu agitée, mais son état continue à être aussi satisfaisant que possible.

Les docteurs Poirrier et Babinski ont rédigé cet après-midi le bulletin suivant :

« Etat très satisfaisant. Le pansement des diverses plaies a été fait ce matin ; leur réunion s'effectue normalement, sans fièvre. Repos absolu. »

Les souverains et les gouvernements étrangers ont tous télégraphié à leurs représentants à Paris pour leur demander des nouvelles de la santé de M. Waldeck-Rousseau, président du conseil.

Le comte Lamsdorff a chargé l'ambassadeur de Russie à Paris d'exprimer à Mme Waldeck-Rousseau la vive part qu'il prend à ses émotions.

Le roi de Grèce a chargé le ministre de Grèce à Paris de transmettre à Mme Waldeck-Rousseau ses vœux les plus vifs et les plus sincères pour le prompt et complet rétablissement de son mari.

Le gouvernement espagnol, le roi de Serbie, le prince de Montenegro, le roi des Belges, le marquis de Lansdowne, etc., ont également fait parvenir à Mme Waldeck-Rousseau leurs vœux pour le prompt rétablissement du président du conseil.

ROUBAIX

LIRE A LA TROISIEME PAGE :

L'affaire Dhaze, devant la Cour d'assises du Nord.

La Coopérative «LA PAIX» boulevard de Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4.850.000 kilos de pain.

Le 19 octobre elle a ouvert un vaste magasin d'épiceries où les ménagères des coopérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

Les représailles

LA GUERRE AU COUTEAU

On nous signale que les réactionnaires ont décidé de mettre en interdit les établissements tenus par les socialistes. Les militants du Parti ouvrier socialiste roubaisien sont particulièrement visés dans cette guerre au couteau.

On défend d'aller consommer ou acheter chez eux. On mène campagne pour leur enlever leur clientèle.

Ces mœurs répugnantes ne méritent-elles pas d'être dénoncées ?

***

M. Chatteleyn, adjoint, vient de faire aviser les ouvriers et employés municipaux travaillant à la journée, qu'il se réservait le droit de les congédier, sans délai de prévenance et sans indemnité.

LE RUBAN VIOLET

On trouvera à notre 5e page les noms des nouveaux palmés de notre région.

Parmi ces noms nous relèverons les suivants qui intéressent plus particulièrement Roubaix :

M. Monfils, secrétaire de l'Ecole de Musique, l'excellent et sympathique artiste que tout Roubaix connaît et aime à applaudir, est nommé officier d'académie ; de même que M. Monvoisin, délégué cantonal, qui s'il n'est pas de nos amis politiques, est un vaillant et résolu défenseur de l'enseignement laïque.

Nous adressons à ces heureux promus toutes nos félicitations.

La liste contient un autre nom roubaisien, c'est celui de Mossieu Butruille, docteur en médecine, homme de sport, etc., etc.

Enfin ! Il y a assez longtemps qu'il l'attendait ce petit bout de ruban..... C'est là pour l'honorable médecin quelque chose comme un prix de persévérance. Seulement, on conçoit mal un préfet républicain faisant donner des prix de persévérance aux adversaires de l'enseignement laïque.

CONSEIL MUNICIPAL

La mairie nous communique la note suivante :

« La première session ordinaire de 1902 a été close le 28 février dernier. Par suite, le Conseil se réunira à une date qui sera ultérieurement fixée ».

L'ordre du jour, assez scabreux, comportait la demande d'autorisation formulée par les congrégations religieuses.

Il paraît que ça ne va pas tout seul, au sein de la majorité, au sujet de cette épineuse question. On dit même qu'il y aurait des cassures en perspective et on reculerait... mais pour mieux sauter, hélas !

Les battues à la frontière

Lundi matin, vers onze heures, la brigade de sûreté, de concert avec la brigade de gendarmerie de Mouscron, la police et la gendarmerie de Wattrelos et la sûreté de Tourcoing, a fait une battue sur la zone frontière, depuis Herseaux jusqu'au Risquons-Tout, en visitant notamment la Broche de Fer, le Ballon, le Puche, le Petit Courtrai et le Mont-à-Leux.

Au cours de cette battue, deux arrestations ont été opérées : 1° au Petit Courtrai, sur le territoire français, Jules Vercomste, 29 ans, né à Tourcoing, disant demeurer dans cette ville, rue du Couët, 8, plusieurs fois condamné pour escroquerie et jeu de bonneteau, arrêté pour vagabondage et délit de chasse, a été écroué à la gendarmerie de Wattrelos.

2° Au Ballon, sur le territoire belge, Bruneel Alphonse, 23 ans, né à Roubaix, sans domicile fixe, pour rebellion et vagabondage, a été conduit à Mouscron par la gendarmerie belge.

La battue a été terminée à trois heures et demie.

Une deuxième battue faite par la brigade de sûreté et la gendarmerie de Mouscron, à quatre heures et demie du soir, a permis de faire les arrestations suivantes :

Léon Cardon, né à Tourcoing, le 5 février 1880, demeurant rue Archimède, cour Losfeld, 7, surpris au Mont-à-Leux, sur le territoire français, tenant un jeu de bonneteau.

2° *Wynckels Henri-Joseph, né à Roncq*, en 1872, arrêté au Mont-à-Leux, sur le territoire belge, par la gendarmerie de Mouscron, en vertu d'un mandat d'amener.

3° Rosalie Solsnen, 22 ans, arrêtée au Mont-à-Leux, en vertu d'un mandat d'arrêt, écrouée à la gendarmerie de Mouscron.

COMMISSION D'ASSAINISSEMENT DES LOGEMENTS INSALUBRES. — **La commission se réunira à l'Hôtel de Ville, le mercredi 5 mars prochain, à trois heures, pour y examiner les questions posées à l'ordre du jour ci-après :**

Affaire Fayet-Bellot ; communication de l'arrêté du Conseil de Préfecture. — Examen des signalements d'insalubrité relatifs aux immeubles : Grand'Place, 3 ; rue de Sébastopol, 77 ; place du Trichon, 15-17 ; rue de l'Industrie, 126 ; rue de Mouvaux, 60 ; rue de Milan, 11 à 17 ; rue de Lorraine, 34 ; rue de la Lys, 56 ; rue La Bruyère, 19 ; boulevard de Belfort, 139 ; rue Lannes, 18 ; place Carnot (côté en prolongement de la rue Soult) ; rue Dampierre, 1 à 15 ; rue de Leuze (impasse perpendiculaire) ; rue Paul-Bert, extrémité ; boulevard de Reims, 15 ; boulevard de Fourmies, près de la rue Carpeaux ; rue du Général-Chanzy, 33.

UN INCIDENT D'ATELIER. — La grève des 18 rentreurs de la Société Anonyme de la rue du Curoir, continue toujours. Aucun changement n'est survenu dans la journée d'hier.

UN VOL AUDACIEUX. — Dans la nuit de dimanche, entre six et sept heures, profitant de ce que Mlle Céline Duhamel, 79 ans, rentière, rue de l'Ermitage, 12, était sortie avec sa femme de compagnie, ainsi que sa servante, des malfaiteurs inconnus ont pénétré dans la maison en forçant la porte d'entrée, à l'aide de pesées.

Ils ont visité trois chambres du 1er étage, et après avoir fracturé une armoire à glace, fouillé divers meubles, ils ont emporté un médaillon, une paire de boucles d'oreilles, une bague et quatre pièces de cinq francs, appartenant à la servante.

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT. — Le nommé Florent Depoortère, âgé de 45 ans, contremaître surveillant, à la savonnerie de la Société Anonyme du peignage de l'Epeule, qui, le lundi 24 février dernier fut victime d'un grave accident que nous avons relaté, est mort, hier matin, à trois heures, à *l'Hôtel-Dieu, des suites de la fracture* du crâne, contractée dans cet accident.

Le malheureux, qui laisse une veuve et trois enfants en bas-âge, habitait à Wattrelos, rue de la Gendarmerie.

VOL DE BICYCLETTE. — Dimanche soir, vers onze heures, pendant que Victor Timal, âgé de 29 ans, coiffeur, rue de Croix, 11, se trouvait dans l'estaminet tenu par Louis Desbarbieux, boulevard d'Armentières, 81 bis, un malfaiteur inconnu lui a volé sa bicyclette placée à côté de la porte d'entrée de l'établissement.

Une enquête a été ouverte au premier arrondissement.

VOL AU COMPTOIR. — Dimanche soir, vers huit heures, un vol au comptoir a été commis rue Jacquart, 120, au préjudice de Victorine Debliegny, veuve Vandamme, 56 ans, épicière-pâtissière.

La fille de cette dame venait à peine d'entrer dans la cuisine, après avoir servi un client, qu'un individu pénétrait dans la boutique et prenait dans le tiroir du comptoir une petite boîte contenant 15 à 18 francs.

Il a pris la fuite du côté de la rue de France, suivi d'un autre individu, probablement son complice.

JAMBE FRACTUREE. — Le nommé Camille Vanhoutte, âgé de 46 ans, contremaître, rue de Naples, 92, a fait une chute dimanche soir, près de son domicile et s'est fracturé la jambe droite.

Le docteur Desbonnets, de Mouvaux, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

VOL DE COGNAC. — Dimanche après-midi, pendant l'absence de Clémentine Delbart, femme Huvenne, âgée de 54 ans, cabaretière, rue Saint-Antoine, 45, à l'enseigne du « Canon rouge », on a pénétré dans l'estaminet et dérobé un litre de cognac et 200 jetons de la société de consommation rue Saint-André.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez M. Duyck, fondeur, Adolphe Accart, 19 ans, homme de peine, demeurant rue de Tourcoing, cour Saint-Louis, 5, a été piqué au pouce de la main gauche.

Le docteur Lepers a prescrit un repos de 20 jours.

— Chez Mme veuve Gaydet et fils, teinturiers, Paul Merlin, 23 ans, magasinier, demeurant rue du Créchet, à Croix, a été blessé à la main droite par un crochet servant à enlever des balles de peigné.

SORTIE CARNAVALESQUE. — Les sociétaires du groupe des Forçats, installée chez le citoyen H. Carrette, 104, rue de l'Alma, sont invités à se réunir pour la répétition, les mardi, jeudi et samedi prochain, à 8 heures et demie du soir.

LES PETITS FAITS. — Julien L..., qui avait éprouvé le besoin de se soulager contre le mur du poste de police du 3e arrondissement, a été l'objet d'un procès-verbal.

— Pour jeu de hasard, Auguste Desmet, demeurant rue des Fossés, 17, s'est vu dresser procès-verbal.

— Adolphe R..., 19 ans, qui avait bu un coup de trop, s'est vu dresser, rue Jouffroy, un procès-verbal pour ivresse scandaleuse.

Tous les mercredis, VENTE-RECLAME aux Galeries Lilloises. Mercredi 5 : GANTS, lacets, 5 crochets ou 4 boutons *pression, val. 3,60, vendus 1,45 ce jour* seulement.

Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien

ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE

Un banquet de commémoration en l'honneur des martyrs de la *Commune est organisé* le 18 mars 1902, chez le citoyen Henri Carrette, ancien maire de Roubaix, 104, rue de l'Alma.

Les souscriptions s'élevant à 1 fr. seront reçues à la même adresse, jusqu'au dimanche 16 mars inclus.

Le *Comité central du « Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien »* se réunira le mardi 4 mars 1902, chez le citoyen Carrette, 104, rue de l'Alma, à 8 heures et demie du soir.

Les adhésions au Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien sont reçues chez les citoyens François, 78, rue du Tilleul ; De Coek, 83 bis, rue Pierre de Roubaix ; Jules Boucherie, à l'angle de la rue du Moulin et de la rue de Ma Campagne ; Henri Carrette, 104, rue de l'Alma ; Désiré Penant, 4, rue de la Gare.

ÉTAT CIVIL

de Roubaix du 3 mars 1902

Naissances — Declercq Marcel, rue de Maubeuge, 56. — Briche Albert, rue des Filatures, cour Tonneau, 7. — Billiet Henriette, rue des Longues-Haies, cour Vantroys, 4. — Bassclart Lucie, rue de Mouvaux, 91. —Bellon Renée, rue de Lannoy, villa Vincent. — Verniers Marcel, rue Blanchemaille. — Guislain Antoine, rue de l'Alma, 151. — Rogier Julienne, boulevard de Cambrai. — Maes Alice, boulevard de Cambrai. — Sergent Henri, boulevard de Cambrai.

Décès. — Brants Blanche, 2 mois, rue de l'Alma, fort Wattel, 5. — Decock Célestin, 41 ans, peintre, rue de Bavai, cour Bernard, 1. — Baudewyn Catherine, 9 mois, rue Blanchemaille. — Wauters Léonie, 14 ans, bobineuse, rue des Longues-Haies, cour Jenart 13. — Buscart Henri, 61 ans, chauffeur, rue Blanchemaille. — Depoortère Florent, 45 ans, contremaître, rue Blanchemaille.

PRESSÉ

On demande courtiers ayant clientèle pour placement de valeurs.

Appointements fixes et remises.

S'adresser à la Banque Lyonnaise, 54, Grande-Rue, à Roubaix.

TOURCOING

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez MM. Honoré frères, fabricants de tapis, rue de la Laite, un tisserand, Armand Chapelet, 26 ans, demeurant rue Saint-Blaise, 33, a été piqué à l'index droit par une pointe de son rouet.

Le docteur Bernard a prescrit 15 jours de repos.

Grillage galvanisé et *ronces* vendus aux *Galeries Lilloises* à prix extrêmement réduits. Pour s'en convaincre, demander le tarif (45, *rue Nationale, Lille*).

ÉTAT CIVIL

de Tourcoing du 3 mars 1902

Naissances. — Catteau Lucienne, rue du Dahomey, 65. — Matton Elisa, rue de Roncq, 105. — Waugrenez Charles, rue Carnot, 11. — Vaudevyver Albert, rue Lacépède, 28. — Declercq Marguerite, rue des Poutrains, 111. — Rombaut Agnès, rue de Wattignies, 2. — Druez Arthur, rue du Bois, cour Assemaine, 7.

Décès. — Lepers J.-B., 65 ans, rue de Lille, 121. — Stélandre Germaine 1 an, rue Blanche Porte, cour Deswite. — Eisembarth Henri, 1 an, rue Fin-de-la-Guerre, cour Duvillier. — Berthauld Hortense, 68 ans, rue Desurmont, 65. — Lescroart Marie, 1 an, rue Nationale, 122. — Blomme Alfred, 1 an, rue Nationale, 122. — Glorieux Charles, 62 ans, rue Nationale, 122.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

LIRE A LA TROISIEME PAGE : L'Assassinat de Croix devant la Cour d'Assises du Nord.

WATTRELOS

FETE DE GYMNASTIQUE. — La fête donnée dimanche soir, salle veuve Briffaut, par la société de gymnastique et d'armes « La Patriote », a obtenu un très grand succès.

La vaste salle de la Veuve Briffaut, décorée avec beaucoup de goût, était comble.

Les gymnastes ont été l'objet d'une chaleureuse ovation après avoir reproduit les mouvements d'ensemble imposés à la 23e fête fédérale.

Les tableaux militaires, les mouvements d'ensemble avec fusils, le travail aux appareils ont été rendus à la perfection, aussi ont-ils été très applaudis.

La partie de chant a été fort bien tenue par MM. Guilbert, baryton ; Antoine Wattegu et Inglebert, comiques. Félicitations.

Les poses de marbre ont produit un très bon effet. Enfin les ballets, surtout celui des toréadors ont fait l'admiration de toute la salle.

Le public s'est retiré enchanté.

HEM

CONSEIL MUNICIPAL. — Dans sa dernière séance, le Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Delcroix, maire, a statué dans les affaires suivantes :

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Affaire Dufermon. — M. le maire dit que la commission s'est réunie et qu'elle a décidé de solliciter du Conseil l'autorisation d'aller en appel dans ce procès intenté par la commune. Le Conseil approuve.

Instruction. — Le devis de la construction d'une école aux « Trois-Baudets » s'élève à 56,959 fr. — Une lettre préfectorale dit que pour ces frais l'Etat donne 27,500 francs, le département 4.300 fr. Il ne reste donc plus qu'à voter 25,659 francs qui seraient pris au taux de 3 fr. 85 pour cent. — Approuvé.

Pompiers. — L'engagement est terminé. Il est donné lecture d'un projet de règlement pour engagements du 1er janvier 1902 au 31 décembre 1906 qui est approuvé après quelques modifications.

L'achat de vêtements pour pompiers est renvoyé à l'examen des sections.

Sonliens de famille. — Un avis favorable est donné à une sollicitation de M. Georges Corman dont le père est malade.

Crédits divers. — L'acte d'achat de terrain passé avec M. Louis Francomme est communiqué et régularisé.

Cimetière. — Le jardinier du cimetière demande une augmentation de salaire. Il touche 210 fr. par an. On lui accorde 40 fr. de gratification.

Travaux. — Les dépenses se sont élevées à 2412 fr. 55 sur lesquelles il a été payé 1470 fr. Il avait été voté 2.000 francs. Reste donc à payer 412 francs 55 qui sont votés.

Charbon. — Une somme de 222 fr. 50 est votée pour l'achat d'un wagon de charbon à M. Louis Francomme, pour le chauffage des écoles.

Vélocipédie. — Une somme de 200 fr. est offerte par le *Nord-Touriste* pour l'entretien d'une piste cyclabe au nouveau boulevard. — Adopté.

Pompes funèbres. — Il avait été voté 600 francs. Il n'a été dépensé que 306 francs.

Place. — 15 francs sont votés pour le remplacement d'arbres cassés sur la place.

Pompiers. — L'exemption des 13 jours pour les pompiers sera sollicitée.

Subventions. — Des demandes sollicitées par les sociétés « Les Intimes des Trois-Baudets » et « l'Association des Anciens Elèves » sont renvoyées à la session de mai.

Vœux. — Le citoyen Dujardin demande de donner le nom des « *Solidarités sociales* » au Bureau de Bienfaisance, mais vu les inconvénients qui en résulteraient le vœu n'est pas approuvé par 12 voix contre 9.

Deux vœux du citoyen Carettes intéressant les débitants et consommateurs sont adoptés.

Voituraage. — Il est décidé que le camionnage supérieur à celui effectué par les prestations sera fait au mètre cube au lieu de à la journée. Ce travail sera donné de préférence aux contribuables de la commune.

Chemins. — La municipalité ne peut obliger les propriétaires à établir des aqueducs dans les nouvelles rues qu'ils ouvrent, mais elle peut en fixer la largeur. Dorénavant 10 mètres seront exigés à chaque nouvelle rue et la *construction de ruisseaux* exigés pour l'écoulement des eaux dans les fossés.

Marchands. — La commune ne peut rien changer aux habitudes, les marchands ambulants payant patente.

Bourse. — M. Demulier Jean-Baptiste fils aura la bourse sollicitée.

Savon Princesse Makoko, parfum nouveau

Au lieu de ces mixtures étranges

qui tous les jours, sont livrées à la consommation, avec les réclames les plus tapageuses, sous le titre fantaisiste d'APÉRITIF, ne consommez que l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES Quinina

et vous ne tarderez pas à en ressentir les bienfaits surprenants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille

LE NORD

LILLE

Conseil Municipal

Les affaires suivantes ont été ajoutées à l'ordre du jour de la séance qui aura lieu vendredi prochain.

Ouvriers de l'habillement : Subside. — Impressions : Adjudication ; — Fournitures diverses : Cession d'entreprise ; — Emprunt de 5,000,000 fr : Intérêts au Crédit foncier. — Gaz de Wazemmes Droits d'octroi : Remboursement ; — Côtes irrécouvrables. Admission en non valeur ; — Dépenses imprévues : Ratification ; — Mandats spéciaux : Ratification ; — Coupons périmés Admission en recette ; — Exercice 1901 Insuffisance de crédits.

UN INTERDIT — Il ne s'agit pas d'un fils à papa, qui faisant de folles dépenses a bénéficié d'un jugement destiné à lui couper les vivres.

Non, c'est un pauvre diable du nom de Simon Sartagne, 58 ans, employé de commerce, né à Bruxelles, à qui notre territoire est interdit, par suite d'un arrêté d'expulsion pris contre lui en 1888.

Dénué de ressources, il s'est constitué prisonnier.

Il sera déféré au parquet qui le poursuivra pour infraction à un arrêté d'expulsion.

EST-CE UN VOL ? — Hier soir, vers onze heures, M. Arsène Bertrand, 37 ans, surveillant de nuit au Grand-Hôtel, rue Faidherbe, est venu se plaindre au commissaire de police de service à la permanence, de la disparition de son porte-monnaie contenant 225 francs : un billet de banque de cent francs, un de cinquante et le reste en or

En portant plainte, M. Bertrand a déclaré qu'il soupçonnait un garçon de salle parti hier vers 5 heures du Grand-Hôtel, alors qu'il dormait. Les deux hommes couchaient dans la même chambre.

Y a-t-il eu vol, ou bien le pauvre bougre a-t-il perdu son porte-monnaie, c'est ce qu'il reste à savoir ?

Une enquête est ouverte.

VOLEES OU PERDUES. — Sous ce titre nous relations la trouvaille faite par trois jeunes gens au square Ruault de trois feuilles de zinc.

M. le commissaire de police du quatrième arrondissement, ayant ouvert une enquête, celle-ci a amené l'arrestation des nommés Vandevelde Auguste, 17 ans, rattacheur, sans domicile et Henniquant Jules, 18 ans, chartretier, également sans domicile.

Ces deux individus sont inculpés d'avoir dérobé les feuilles de zinc citées plus haut, dans la bibliothèque municipale en construciton rue Jean-Bart.

Ils ont été déférés au parquet.

ARRESTATION. — Nous avons annoncé hier l'arrestation du nommé Verschœren *Edouard, 28 ans, forgeron, pour vol qualifié* commis en Belgique.

Il avait déclaré habiter 19, rue du Faisan, alors que l'arrestation a été opérée rue du Bois-Saint-Etienne.

MORT DANS SON LIT. — Hier matin, vers sept heures, M. Lemaire, débitant et logeur, 49, rue des Etaques, se rendit dans une de ses chambres pour réveiller un pensionnaire, le nommé Jacques Dacron, journalier, âgé de 67 ans.

Grande a été sa surprise en trouvant ce dernier mort dans son lit.

M. le docteur Danel appelé a attribué le décès à une *angine de poitrine*.

SOUTENANCE DE THESE. — M. André Boudry, avocat à Valenciennes, soutiendra sa thèse de doctorat devant la Faculté de *Droit de Lille, le mardi 4 mars 1902, à neuf* heures et demie du matin.

Le sujet traité est le suivant :« Des avances sur titres ».

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND THEATRE DE LILLE

(Direction A. Bourdette)

Mardi 4 mars. — MON ENFANT, comédie en 3 actes, de M. Janvier de la Motte.

GRISELIDIS, opéra en 4 actes, musique de J. Massenet.

Bureaux à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 heures.

Places gratuites de 3,201 à 3,600.

OLYMPIA. — Tous les soirs, Concert-Spectacle par toute la troupe.

Les mercredis, dimanches et jours de fête, *matinée à trois heures et demie.*

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA BASSEE

LIRE A LA TROISIEME PAGE : Un Infanticide à La Bassée.

ARMENTIERES

OBSEQUES DE M. TAHON

Le conseil communal convoqué en séance privée samedi soir, a décidé de participer officiellement aux obsèques de M. Tahon-Fauvel, ancien maire républicain d'Armentières.

La levée du corps a été faite à la gare, à neuf heures trois quarts du matin, hier lundi.

Derrière le corps et la famille, nous notons au passage le Conseil municipal, les employés des services municipaux, l'octroi, la police au complet, des délégations du Collège de l'Ecole nationale professionnelle, la plupart des instituteurs et institutrices de la ville ; les représentants de beaucoup de sociétés locales et une foule nombreuse qui a tenu à donner à la dépouille de M. Tahon ce dernier témoignage de sympathie.

Au cimetière, quatre discours ont été prononcés, par M. Decherf, ancien adjoint de la municipalité de M. Tahon, par M. Léon Watle, par le citoyen Daudrumez, maire d'Armentières, et par M. Wequin, avocat, adjoint au maire de Lille.

Tous ont rendu hommage à l'administrateur éminent et au ferme républicain que fut M. Tahon.

Nous reproduisons avec plaisir le discours du citoyen Daudrumez que voici :

« Messieurs,

» Pour la deuxième fois en moins d'un an, j'ai le douloureux honneur d'apporter au bord d'une tombe le dernier adieu de la ville d'Armentières à un de ses anciens magistrats.

» Celui qui disparaît aujourd'hui a marqué son passage à la mairie en traits ineffaçables, et il est juste de proclamer ici tout ce que notre cité doit à cet administrateur éminent.

» La ville agrandie et assainie, l'enseignement à tous les degrés relevé, encouragé ou créé ; les institutions charitables développées, voilà le bilan de la *gestion municipale trop courte de Mathias Tahon.*

» Quant à sa vie politique, elle impose à tous le respect par son admirable unité, par la sincérité et le désintéressement absolu du culte qu'il voua à l'idée républicaine.

» *Notre démocratie n'est ni oublieuse, ni ingrate.*

» Elle sait reconnaître ceux qui furent ses vrais et sincères amis, ceux qui lui tendirent une main fraternelle et secourable pour guider ses premiers pas sur la voie du progrès. Et lorsqu'un de ces bons soldats de l'idée démocratique revient, comme Mathias Tahon, dormir son dernier sommeil au milieu de ceux pour qui si longtemps il lutta, il a, pour l'accompagner jusqu'au champ de l'éternel repos ce que la puissance de l'or n'a jamais pu acheter, le souvenir ému et attristé d'une population tout entière.

» Mathias Tahon, au nom de la ville d'Armentières, adieu ! »

La cérémonie a pris fin un peu avant midi.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES

LES PALMES. — Parmi les nominations au grade d'officiers d'académie, que nous publions à *la 5e page, nous relevons le nom de Fontellaye*, le sympathique adjoint à l'état-civil.

PLAT DU JOUR. — 2 colis de poissons, d'une valeur de 7 francs, ont été vendus hier, au Minck.

EN FAMILLE. — Au marché aux bestiaux d'hier, il a été amené 132 vaches, 31 taureaux, 18 bœufs et 26 chevaux.

LA PURGE. — Le nommé Jacquemin J.-B., zingueur, 37 ans, a été arrêté hier par la police, en vertu d'un extrait de jugement correctionnel le condamnant à 6 jours de prison.

THEATRE MUNICIPAL DE VALENCIENNES. — Aujourd'hui mardi, 4 mars 1902, représentation de la tournée L. Poirier : *Octave ou les progrès d'un mari*, vaudeville en 1 acte : *L'Affaire Mathieu*, comédie-vaudeville en 3 actes, de Tristan-Bernard. Bureaux à 8 heures. Rideau à 8 heures 1/2.

QUIEVRECHAIN

TENTATIVE DE SUICIDE

Pierre Loneux, mineur, 29 ans, demeurant cour Carpette, avait eu hier une discussion assez vive avec sa maîtresse, Want Françoise.

Cette querelle semi-conjugale avait tellement affecté Pierre, qu'il monta au grenier, et se mit en devoir de se pendre.

Déjà la corde fatale était accrochée, et le désespéré allait passer de vie à trépas, quand Françoise, ayant entendu ces préparatifs, monta, et ne fut pas peu effrayée de voir ce lugubre spectacle.

Elle cria au secours, et un voisin, Delcambre Michel, étant accouru, on dépendit le malheureux Pierre, qui revint *rapidement* à lui, et qui promit de ne plus recommencer.

HOTE SANS SCRUPULE. — Rogemons Philippe, 31 ans, journalier, pensionnaire à l'auberge Bauwous, a disparu de chez son hôtesse, en emportant un maillot, des chaussettes, une pipe et une hache.

La gendarmerie le recherche.

ANZIN

LES BEAUX POIREAUX. — Plusieurs jardins du quartier de la Bleuse-Borne sont depuis quelques jours dévalisés en conscience par d'audacieux maraudeurs.

L'avant-dernière nuit, un millier de poireaux environ ont disparu d'un enclos.

La police a ouvert une enquête.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Carlier Henri, 19 ans, frappeur chez Malissard-Taza, s'est donné en travaillant un coup de marteau sur le pouce de la main gauche.

Le docteur Canonne a constaté une plaie avec acharnement qui entraînera un chômage de 12 jours.

— A la Société Anonyme de construction, Morelle Auguste, 18 ans, chaudronnier, a eu le majeur de la main gauche écrasé entre une broche et un échafaudage.

Le docteur Descamps a diagnostiqué une incapacité de travail de 15 jours environ.

SAINT-AMAND

PASSAGE DE TABAC. — Louis Moreau, 41 ans, journalier, a été arrêté pour fraude au moment où il transportait 15 kilos de tabac, d'une valeur de 187 francs.

MARLY

CIVET. — Des voleurs restées inconnus ont pris dans le clapier de Mme Lefèvre-Steff, deux lapins dont ils n'ont même pas rapporté les peaux

Une enquête est ouverte.

VIEUX-CONDE

HALTE-LA ! — Les préposés des douanes ont arrêté les nommés Desfossés François, 20 ans, et Cartier Alphonse, 21 ans, pour fraude de 4 kilos de café de provenance belge.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI

L'HORREUR DE LA CASERNE. — Chez les animaux cette fois. En effet, lundi, vers huit heures du matin, deux chevaux attelés à une prolonge d'artillerie se sont emballés dans la cour de la caserne Caux et, franchissant la porte, ils ont traversé au triple galop plusieurs rues de la ville. Un manœuvre de maçon, Julien Beauchamps, âgé de 36 ans et demeurant rue du Prévost, passait boulevard Delbecque lorsque les chevaux arrivèrent sur lui avant qu'il ait pu s'en garer. Il reçut de l'un d'eux deux coups de pied qui l'atteignirent au côté droit. La victime, qui ressent de vives douleurs, a reçu les soins de M. le docteur Wigniolle, puis il a été ramené à son domicile.

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FEVRIER. — 33.649 habitants. Naissances sexe masculin, 30 ; sexe féminin, 38 ; total, 68. Mariages, 18. Décès, 70.

Le nombre de décès du mois précédent était de 75.

UN CONGRES. — On nous écrit :

Le dimanche 9 mars, à quatre heures et demie précises du soir, à la Taverne, rue de Valenciennes, à Douai, aura lieu un Congrès républicain pour faire choix d'un candidat pour les prochaines élections législatives.

Toutes les ligues républicaines de gauche et d'extrême gauche seront invitées à prendre part à ce Congrès. Les délégués auront une voix par cent électeurs inscrits sur les listes électorales de leur commune respective. Les candidats seront invités.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAUDRY

P. O. F. — *Section caudrésienne.* — Dans la réunion tenue dimanche dernier par la section caudrésienne, celle-ci a décidé que le Conseil municipal rendrait compte de son mandat le dimanche 16 mars prochain, en réunion publique ; elle a également décidé qu'à l'issue de cette réunion, un bal à grand orchestre serait organisé au profit de la caisse électorale.

Pour cette réunion et ce bal, elle a laissé à son comité le soin de l'organisation en manifestant toutefois le désir de voir l'entrée de la réunion rendue le plus accessible possible aux femmes.

LA MUSIQUE. — Dimanche dernier a eu lieu la première répétition de la musique avec son nouveau chef, M. Delevallez.

Nous avons été heureux de constater qu'un grand nombre de musiciens avaient répondu à la convocation du nouveau directeur. A part quelques exceptions, seuls ceux qui étaient retenus par un motif sérieux n'ont pas assisté à cette répétition. Nous ne pouvons que féliciter les musiciens de cette preuve de bonne volonté et l'on peut prédire d'ores et déjà que cette année, la *ville de Caudry sera mieux servie que l'année* dernière et que la population pourra entendre ce dont elle a été privée depuis si longtemps, c'est-à-dire quelques beaux concerts.

Vient de paraître le MAL DE MER

Comment on s'en préserve d'après les nombreux questionnaires ou documents reçus de tous les points du globe par la **Ligue contre le Mal de Mer** (siège central 32, Bd Port-Royal, PARIS), documents qui ont été compulsés par le Comité. C'est le résultat de ce vaste referendum, ce sont les **moyens de guérison** trouvés par eux-mêmes par de nombreux adhérents, que contient cet ouvrage. Prix 3 francs.

PAS-DE-CALAIS

BULLY-GRENAY

VOITURE CULBUTEE. — Mardi dernier, M. Marin-Tailliez, marchand de fromages à Bully-Grenay, revenait du marché dans Lens avec sa voiture attelée d'un cheval. Vers huit heures du soir, comme il passait dans la cité de la fosse numéro 5, à Loos-en-Gohelle, sa voiture a été heurtée violem